

HISTORIQUE et EXPLICATIONS



Ces deux dernières années la CFDT a saisi à deux reprises le Tribunal d'Instance pour faire annuler les élections professionnelles du Comité d'Établissement de SERCA Molina et ceci dans l'intérêt des salariés. Ces élections ont fait l'objet de plusieurs irrégularités de la part de la Direction et le même Tribunal d'Instance a donné raison à deux reprises à la CFDT. Ceci a déplu énormément à la CFE/CGC et la CGT. L'objectif de ces procédures juridiques menées par la CFDT était de mettre fin aux complots programmés entre la CFE/CGC et la CGT, qui avaient pour but d'éliminer la CFDT lors des élections des membres du bureau du Comité d'Établissement et des élections des élus au Comité Central d'Établissement.

Pour le moment l'objectif de la CFDT est atteint. Le 03 avril 2013 vous ne pouvez pas donner ces postes stratégiques à des personnes qui prétendent représenter la CGT et qui passent leur temps à comploter dans le bureau du Directeur des stratégies, pour valider les projets de la Direction qui supprimeront les acquis des salariés ou pour des arrangements personnels. Le rôle des élus du Comité d'Établissement ne s'arrête pas seulement à la distribution des colis de fin d'année.... Les élus pour lesquels vous allez voter, doivent être capables d'alerter socialement et économiquement la Direction. C'est votre avenir professionnel qui est en jeu.

La liste CGT qui est affichée est non conforme au protocole. Le Directeur du CTR l'a accepté malgré le courrier qui lui a été adressé par la CFDT. L'objectif de la Direction est que ces salariés qui sont à ses ordres soient élus à n'importe quel prix, ils sont inoffensifs et serviront la Direction dans un avenir très proche. Pour être sûr que cette stratégie fonctionne et pour que ces salariés qui se revendiquent de la CGT soient élus, la CGC n'a pas déposé de liste, devinez pour qui voteront les RDS ?

Ne vous faites pas prendre une nouvelle fois pour des imbéciles, regardez autour de vous ce qui s'est passé ces dernières années, tous ce que la CFDT a obtenu en dix ans, en deux ans la CGT l'a bradé et ce n'est pas fini. Pourtant le slogan de Mr FILIPPI était clair quand il a mis en place la CGT: « défendre la veuve et l'orphelin ». Après avoir analysé le bilan de la CGT, il est catastrophique. Ces deux dernières années, Mr FILIPPI qui est aussi bavard qu'une carpe, a quand même réussi à transformer en orphelin les 16 adhérents CFDT qui ont rendu leur carte pour lui rendre service et lui assurer ses heures de délégation. En tant que Délégué Syndical Central CGT il n'a jamais aidé un salarié licencié ou en souffrance au travail. Malheureusement ces 16 adhérents CFDT ont été manipulé pour mettre en place la CGT, ils ont cru au beau discours de Mr FILIPPI, ils pensaient avoir trouvé Robin des bois, finalement ils ont trouvé un fantôme. Il n'est plus sur le CTR, constamment absent et loin des problèmes des salariés. C'est ce qu'il recherchait depuis des années, il a atteint son objectif.



Qu'a fait la CGT durant ces deux dernières années ?

Où se cachent-ils, ces cégétistes quand les salariés sont licenciés ou en dépression ?

Réponse: Dans le bureau du Directeur.

Voici quelques exemples, c'est invraisemblable !

Pour arranger le Directeur Mr MASSEBOEUF, Mr MERSEL secrétaire du CE a refusé de faire inscrire clairement 9 questions posées par des salariés à l'ordre du jour du CE du 14 novembre 2012. Les questions ci-dessous ont été transmises au secrétaire Mr MERSEL et au Directeur Mr MASSEBOEUF par mail le 07 novembre 2012 pour la réunion du CE du 14 novembre 2012:

Questions salariés et élus à mettre à l'ordre du jour du CE 14/11/2012

- 1- Pourquoi la volonté des salariés d'adhérer ou non aux nouvelles activités MIP ou MULTI n'est pas respectée?
- 2- Pourquoi les règles d'adhésions à ces nouvelles activités qui sont basées sur le volontariat tel que cela a été présenté par M GUINAND Jean-Philippe PDG de SERCA au CCE ne sont pas respectées non plus?
- 3- En cas de modification du contrat de travail un avenant sera-t-il envoyé au salarié ?
- 4- Un PSE est-il envisagé à SERCA MOLINA dû au transfert de volume sur d'autre CTR?
- 5- Pourquoi ne pas limiter la sous traitance pour tout le matériel et le garder en interne ?
- 6- Dans quel but les productions sont-elles ramassées le soir ?
- 7- Pourquoi n'y a-t-il pas de compteur de modulation présenté en réunion de Comité d'Entreprise tel que c'est prévu dans l'Accord RTT? Cela concerne surtout les itinérants
- 8- Pourquoi le Directeur de SERCA Molina, a-t-il proposé des augmentations de salaires et de coefficients à certains salariés, en échange d'un désengagement prud'homal concernant le CAPN ?
- 9- La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 impose au règlement intérieur de rappeler les dispositions relatives à l'interdiction de toutes pratiques de harcèlement moral (C. trav., art. L. 1321-2). Quand est-ce que le règlement intérieur sera mis à jour à propos de ce sujet?

Lors de cette réunion du CE du 14 novembre 2012, 8 réponses bateaux ont été apportées aux 9 questions posées,

la question N° 8 a été volontairement supprimée par la Direction et Mr MERSEL (Qu'a fait la CGT, pour le CAPN de ses adhérents? Absolument rien, comme pour l'AGRR elle fait le COUCOU et elle attend que le dossier soit traité par la CFDT).



Seuls les points N°4 et N°5 de l'Ordre Du Jour du CE du 14 novembre 2012 avaient de importance pour la Direction et pour la CGT.

Point N°4: «Information sur l'établissement, sur l'aménagement envisagé et sur l'organisation opérationnelle cible du CTR de Molina».

Point N°5: «Information et consultation sur le planning horaire envisagé du personnel basé sur le CTR».

Ces deux points ont été validés par un AVIS donné par Mr MERSEL et Mr FILIPPI, et la Direction a pu mettre en œuvre son projet. Ce projet sur l'aménagement du CTR et sur le planning horaire, est une véritable dégradation des conditions de travail.

Suite à cette réorganisation du CTR, plusieurs salariés sont en souffrance au travail. La CFDT a demandé une fois de plus par écrit à Mr MERSEL qui est également secrétaire du CHSCT, de mettre à l'ordre du jour de la réunion de CHSCT du 29 mars 2013 une demande d'expertise sur les risques psychosociaux encourus par les salariés. Après que Mr MERSEL secrétaire du CHSCT se soit renseigné sur la définition du mot psychosocial et qu'il ait pris conseil auprès de Mr MASSEBOEUF Président du CHSCT cette demande n'a pas été inscrite à l'ordre du jour du CHSCT, elle a fait l'objet d'un refus une fois de plus.

Cette réorganisation a eu également pour conséquences, des retraits de salaire pour absences injustifiées sur les fiches de paies de plusieurs salariés identifiés CFDT par la Direction. Par contre les salariés CGT qui sont constamment en absence injustifiée et qui valident les projets de la Direction ne sont pas inquiétés, la Direction ne leur réclame aucun justificatif.

Par exemple, Mr AVOUAC et Mr BOUKHATEB ont été convoqué à un entretien préalable en vue d'une sanction pour ne pas s'être rendus à une formation, alors que Mr FILIPPI qui ne s'est pas rendu à plusieurs formations, qui est constamment absent et qui prend des heures de délégation au-delà de ce qui lui est autorisé, n'a jamais été convoqué par la Direction.

La plupart de ces salariés CGT ont un horaire aménagé, pas pour raison médicale mais pour bons services rendus à la Direction.



CGT et DIRECTION = Même combat

Mr FILIPPI qui est DS et DSC SERCA sous l'étiquette CGT, et Mr MERSEL qui est secrétaire du Comité d'Établissement et du CHSCT sous l'étiquette CGT également ont montré ces deux dernières années aux salariés SERCA leur incapacité à gérer un Comité d'Établissement.



La CGT va certainement vous expliquer dans leur propagande électorale que c'est grâce à eux, qu'il y a eu cette année la distribution de carnets de chèques cadeaux, de bons d'achat pour les enfants, de colis de fin d'année, la mise en place d'un repas de fin d'année etc... Ne tombez pas dans le piège car tous ceci a été financé grâce et avec l'argent des salariés.

Ils ne sont même pas capables de distribuer un colis de fin d'année correctement.

Par exemple, Mr THOMAS Maurice, vendeur SERCA, a envoyé plusieurs mails à Mr MERSEL et à Mr MASSEBOEUF, pour avoir son carnet de chèques cadeaux, le bon d'achat de son enfant et son colis de fin d'année. Mr THOMAS a fini par abandonner, car en réunion de CE, Mr MASSEBOEUF a refusé de donner une liste du personnel SERCA Molina à jour et avec Mr MERSEL ils ont décidé de ne rien lui donner. Ils n'ont même pas eu la politesse de lui répondre à ses mails. Dans le même registre Mr ROCHER Michel attend toujours son colis de fin d'année 2012 à l'heure actuelle.

LA CFDT : toujours à votre écoute et à vos côtés

La capacité de ces leaders cégétistes à aider les salariés qui sont en souffrance au travail, qui seront probablement licenciés ou qui sont déjà licenciés, se résume à:

- Un silence total.
- Une absence totale.
- Et une collaboration et un soutien total à la Direction.

Ces affaires suivantes connues de tous les salariés SERCA en sont une illustration parfaite.

- Le licenciement de Madame DIMIER Émilie
- Le licenciement scandaleux de Monsieur BAHLOUL karim
- Le licenciement inqualifiable de Monsieur BADEL Nicolas

Ces dossiers ont été défendus par la CFDT

Dans ces moments difficiles, seule la CFDT a accompagné ces salariés, pour ce qui est des cégétistes SERCA ils ont été fidèle aux ordres de la Direction, ils sont restés muets et absents.

Pour résumer, les cégétistes SERCA vous demandent de voter pour eux dans le seul but, de maintenir leurs heures de délégation, pour rester bien au chaud à la maison ou pour avoir un horaire à la carte et aller au foot le mercredi après-midi.

Ce n'est certainement pas pour vous représenter ou vous défendre en cas de besoin.

VOTEZ CFDT

